

Le petit pennavien

Le journal municipal de la commune de Laplume

Numéro 8, décembre 2023



Mairie de Laplume

32 place Emmanuel Labat

47310 Laplume

tel : 05.53.95.10.16

Mail : mairie@laplume.fr

Site : laplume.fr



Mairie Laplume



[mairie_de_Laplume](https://www.instagram.com/mairie_de_Laplume)

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 8h 30 à 12h

SOMMAIRE

A la Une : Points d'apport
volontaire - p 2

L'actualité municipale - p 3

Du côté des associations
communales - p 11

Agenda, état civil - p 15



Pennaviennes, pennaviens,

Vous trouverez dans ce bulletin municipal, une rétrospection des événements de l'été. Cette année 2023 a été marquée par une explosion des coûts de l'énergie et par une forte inflation, qui nous incitent à rechercher des économies en adaptant nos équipements et nos modes de fonctionnement.

Le changement climatique n'est plus un concept mais bien une réalité, nous le constatons au quotidien. L'orage du 21 juin a marqué le début d'été : branches et arbres cassés, coulées de boue, débordements, les conséquences ont été multiples et nous donnent à voir les points sensibles nécessitant des aménagements. Ceux-ci sont en cours, en centre bourg nous avons pu effectuer des modifications avec l'agglomération qui a la compétence des réseaux et nous poursuivons au niveau des fossés.

Après la fermeture du Foyer Rural pour travaux, les festivités de l'été ce sont délocalisées sur le site de Perrin, laissant apprécier le potentiel de cet espace.

Comme vous avez pu le remarquer, plusieurs chantiers sont en cours au cœur du village, ce qui annoncent quelques évolutions prochaines.

En effet, les travaux du foyer rural ont débuté en juillet et se poursuivront jusqu'en avril. L'aménagement intérieur, la mise en fonction du local traiteur et les différents contrôles devront être programmés ensuite, avant de confirmer l'ouverture au public. Cette infrastructure se veut plus moderne, pratique dans son utilisation, plus chaleureuse et lumineuse grâce à son prolongement sur la place de la Halle.

La bibliothèque municipale évolue en médiathèque et se dote d'un pôle numérique. Elle va investir le premier étage (avec ascenseur) de ce nouvel espace multi activités, facilitant ainsi les interactions avec l'école. Une salle de réunion, située également au premier étage, sera à la disposition des associations.

Autre chantier, la rénovation du clocher de l'église Saint-Barthélemy qui avance bien et va passer en phase 2 (sur 3). C'est à l'entreprise pennavienne VICENTINI qu'ont été confiés les parties les plus importantes des travaux : taille de pierre, maçonnerie et sculpture.

Par ailleurs, la révision du PLUi débute, et c'est une étape importante pour notre commune. Nous devons nous interroger sur les évolutions souhaitables, dans la perspective de sa situation géographique favorable à son développement. En effet, nous sommes à 10 min du second échangeur autoroutier, à 12 min de la zone d'activité technopole Agen Garonne et demain nous serons à 10 min de la gare LGV. Nos orientations devront être réfléchies, à la fois ambitieuses et mesurées, elles seront déterminantes pour les années à venir.

Concernant 2024, plusieurs événements sont programmés, tout d'abord le recensement de la population en janvier et février, puis le centre bourg se verra doté de points d'apports volontaires pour le dépôt des ordures ménagères supplantant ainsi la collecte en porte-à-porte.

Je vous donne rendez-vous à la salle polyvalente le dimanche 14 janvier à 17h30 pour les traditionnels vœux. Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Séverine COUDERT



A la Une : Points d'apport volontaire

Implantation de conteneurs semi-enterrés et enterrés pour la collecte en apport volontaire des déchets ménagers (poubelles vertes et poubelles jaunes).

En 2024, la collecte des ordures ménagères dans le centre du village se fera par le biais de points d'apport volontaire et non plus en porte à porte. Trois points équitablement répartis et facilement accessibles seront installés dans le village (points rouges sur la carte). Chacun devra y apporter, d'une part son sac d'ordures ménagères (verte) et d'autre part, ses déchets recyclables (jaune). Deux conteneurs distincts seront prévus à cet effet sur chaque point d'apport volontaire.

Ce nouveau fonctionnement a été pensé pour améliorer la salubrité au sein du village : éviter que les conteneurs restent sur les trottoirs et soient renversés, que des sacs poubelles soient éventrés par les chats ou les chiens. Et que certains habitants conservent leurs conteneurs dans leur habitation ou sur la terrasse par manque de place ou de lieu adapté.

Ceci évitera également le passage du camion de collecte dans les petites rues étroites empêchant momentanément la circulation.

Les conteneurs semi-enterrés sont prévus : boulevard du Levant (Place du Christ et à proximité du château d'eau), en revanche ce seront des conteneurs enterrés boulevard du Couchant. Ils accueilleront des sacs de 30 litres pour les ordures ménagères et du vrac dans les conteneurs jaunes (emballages). Les commerçants pourront déposer des sacs de plus gros volume.

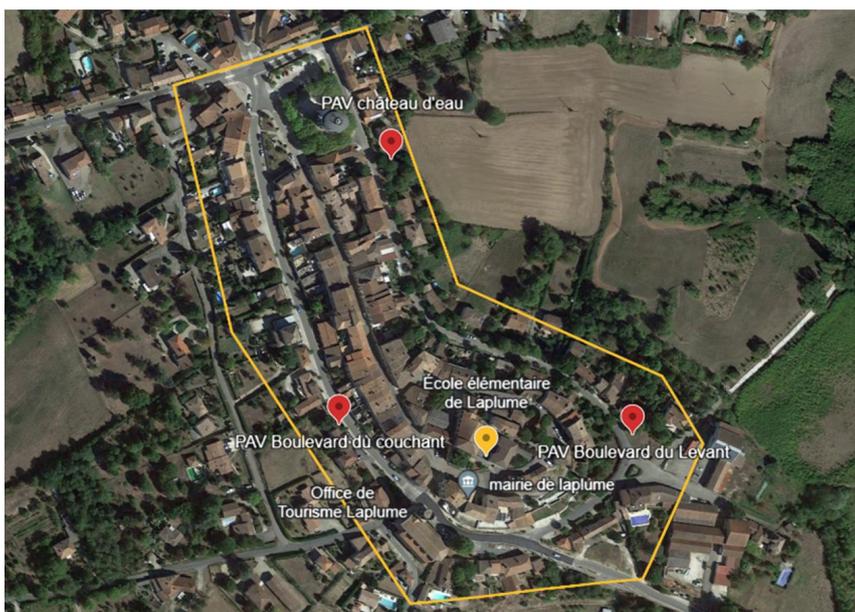
Le périmètre des habitations concernées est délimité par le trait jaune. Les habitations qui se trouvent hors de ce périmètre continueront à être collectées en bacs à leur adresse. Les services de l'agglomération se chargeront de la récupération des bacs actuels.



Conteneurs enterrés



Conteneurs semi-enterrés



2024, L'ANNÉE DES BIODÉCHETS ALIMENTAIRES

Conformément à la loi anti-gaspillage qui prévoit l'obligation du tri à la source des biodéchets en 2024, l'Agglomération d'Agen va mettre en place des solutions de tri des biodéchets alimentaires (restes d'assiettes et de préparation de repas) à partir du mois de janvier.

✓ Pour le bourg, le dépôt se fera au Point d'Apport Volontaire avec un seau et des sacs papier de 10L fournis par l'aglo.

✓ En dehors du bourg l'Agglo d'Agen finance à 100% l'acquisition de votre composteur en bois ou en plastique d'une capacité de 400 litres.

Afin de vous informer le plus précisément possible, vous allez recevoir prochainement un courrier détaillant les modalités de dotation en fonction de votre zone de résidence.



COMMENT ENTREtenir VOS COURS D'EAUX ET FOSSÉS ?

L'eau constitue un bien commun et une ressource essentielle pour les écosystèmes.

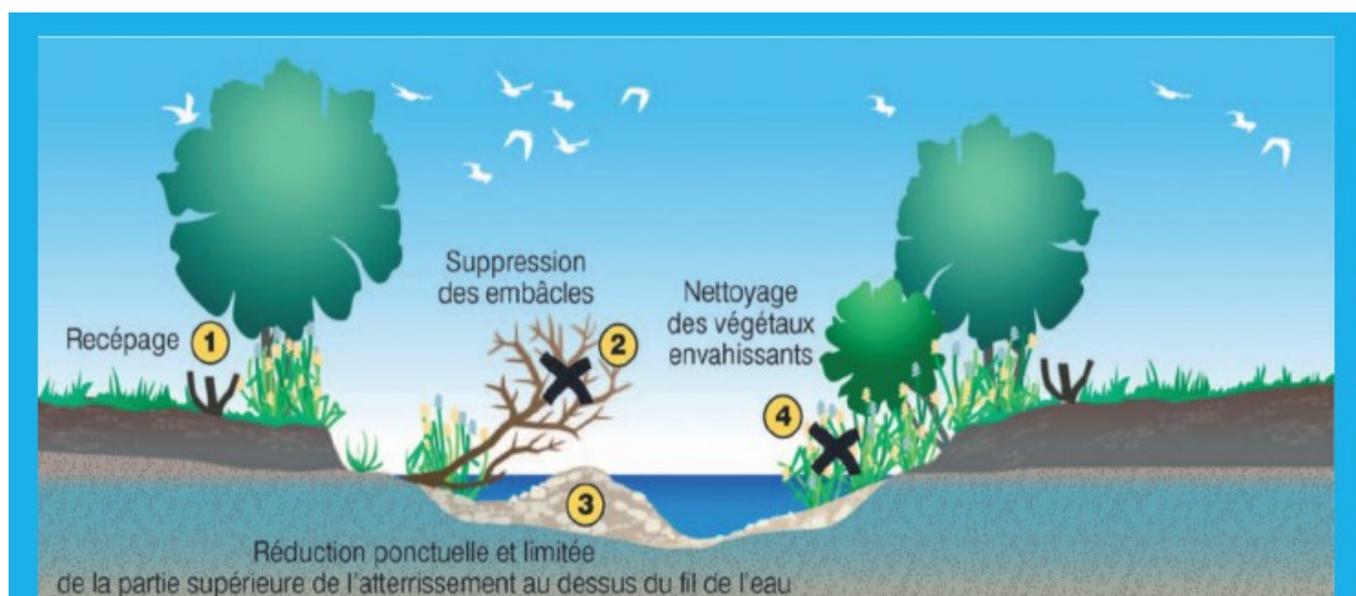
Vous êtes propriétaire riverain d'un cours d'eau, vous êtes par conséquent responsable de son entretien régulier.

La carte des techniciens de rivière avec les numéros de téléphone en fonction des secteurs est consultable sur le site internet des services de l'État et de Lot-et-Garonne : www.lot-et-garonne.gouv.fr (rubrique « cours d'eau »).

L'entretien du fossé incombe au propriétaire de la parcelle et doit permettre d'assurer l'écoulement des eaux. Il doit être réalisé périodiquement (enlever les matériaux déposés) pour le maintenir dans son état initial sans le surcreuser. L'entretien d'un fossé n'est pas soumis à une procédure administrative dès lors que le cheminement de l'eau n'est pas aggravé ou modifié au détriment d'autrui.

L'entretien du cours d'eau

Art 215-15 du Code l'Environnement : « l'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par l'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. »



1 - Entretenir la végétation des rives par élagage ou recépage ponctuel, sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges.

2 - Enlever les embâcles (bouchon dans le cours d'eau) les plus gênants, tels que branches et troncs, qui entravent la circulation naturelle de l'eau. Cet enlèvement peut se faire manuellement à partir du cours d'eau ou à l'aide d'engins à partir de la berge mais en aucun cas depuis le lit mineur, sauf accord explicite de l'administration.

3 - Déplacer ou enlever éventuellement quelques petits atterrissements localisés, à condition de ne pas modifier la forme du gabarit de la rivière. Toute intervention allant au-delà de l'enlèvement d'atterrissements localisés conduit à une modification du lit et relève d'une procédure d'autorisation ou d'une déclaration préalable.

4 - Faucher et tailler éventuellement les végétaux se développant dans le lit du cours d'eau.

L'actualité municipale

PAROLES D'AGRICULTEUR

Vous avez sans doute remarqué, ces dernières années, que les aléas climatiques ont fragilisé de nombreux arbres et arbustes partout sur le territoire.

Les sécheresses, les maladies, les insectes xylophages, les violents orages, comme celui du 21 juin dernier détruisent des arbres quelques fois multi centenaires.

A chaque fois c'est un peu de notre patrimoine que nous perdons, c'est pourquoi il devient urgent de replanter des arbres, des haies pour retenir les eaux de pluie, les coulées de boue et de soutenir les talus ...

Ces haies servent de brise vent, d'abris pour la faune et font de l'ombre appréciable durant les étés de plus en plus chauds. Elles sont aussi une richesse visuelle pour notre paysage.

La fédération de chasse, la chambre d'agriculture et diverses associations aident les agriculteurs mais aussi tous les propriétaires dans le choix des essences, l'organisation de la plantation, la protection des plants et même quelquefois l'arrosage les premières années.

Un arbre planté aujourd'hui c'est de l'ombre et de la fraîcheur pour les années futures.

Il est également important de remercier les agriculteurs et les particuliers usagers des chemins communaux qui selon leurs moyens les entretiennent tous les ans. Chacun doit se sentir concerné et s'impliquer dans la préservation de notre belle campagne.



DÉCHET DE JARDIN

Vous pouvez profiter des services gratuits de l'Agglomération d'Agen pour le broyage de vos branches à domicile jusqu'au 22 décembre 2023.

Un seul numéro vert gratuit pour prendre rendez-vous 0800 77 00 47
Centre Technique – 950 avenue Georges Guignard à BOE

HORAIRES DES DÉCHETERIES AGGLO

Lundi au Samedi : 10h - 18h

Fermées le dimanche et jours fériés.

NOUVEL EMPLACEMENT BOITE AUX LETTRES

Suite aux travaux du Foyer Rural la boîte aux lettres de la Poste a été déplacée. Elle se situe désormais sur la façade du local du Syndicat d'Initiative.

Dernière levée du courrier du lundi au vendredi à 15h et le samedi à 11h45.



L'actualité municipale



LES CLOCHES DE L'ÉGLISE SAINT BARTHÉLÉMY

Le 13 septembre dernier, l'entreprise SAD&S (Solution d'Accès Difficile et Souterrain) a procédé à l'enlèvement des 3 cloches situées dans le beffroi de l'église Saint Barthélemy actuellement en travaux.

C'est presque 300 ans d'histoire qui sont descendus par l'oculus situé au sommet du porche pour atterrir, en douceur, devant le parvis de l'église. Et c'est avec une certaine émotion que nous avons accueilli ses trois témoins du passé qui ont rythmé notre quotidien, accompagné les événements heureux et malheureux de nos vies. Emotion également de découvrir les inscriptions gravées sur ces dernières.

Deux seront rénovées par l'entreprise Bodet-campanaire à Trémentines (à côté de Chollet dans le 49), l'une d'entre-elle date de 1838 et pèse 371kg, la seconde est encore plus imposante et doit dater de la même époque.



AVANCEMENT DES TRAVAUX DU FOYER RURAL

Les travaux de démolition se sont terminés cet été pour laisser place aux phases de reconstruction dès la rentrée. Pour l'instant le planning des travaux est tenu par les entreprises, d'ailleurs plusieurs d'entre elles travaillent en même temps sur le chantier.

Pour répondre à la question que chacun se pose, de façon légitime, nous espérons la réouverture au public de notre salle des fêtes en Juin.

En ce qui concerne le financement du projet, nous avons établi le plan de financement suivant :

Plan de financement prévisionnel

Emplois	Montant HT	Ressources	Montant HT
Acquisition foncière	0 €	Autofinancement	25 276. 45 €
Travaux	785 675.05 €	Subventions :	
Maîtrise d'œuvre	60 372.50 €	- État (DSIL – DETR)	412 613.14 €
Mission SPS	3 725.00 €	- Fonds de solidarité territoriale (Agglomération d'Agen)	244 342.96 €
Mission de contrôle technique	6 310.00 €		
Étude géotechnique	2 800.00 €		
Repérage amiante	3 350. 00 €	Besoin d'emprunt :	
Hausses (révision de prix)	20 000.00 €	- Prêt Banque des Territoires	200 000.00 €
Coût total du projet	882 232.55 €	Total des ressources	882 232.55 €

Nous avons contracté un emprunt de 200 000€ auprès de La Banque des Territoires au taux fixe de 3.75% sur une durée de 15 ans.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE sera transférée à la nouvelle salle multi-activités à la rentrée prochaine. Située au 1^{er} étage elle sera accessible soit : par l'escalier, le monte-personne ou encore la passerelle entre l'école et le bâtiment, pour les scolaires. 85 m² seront dédiés à la culture, au numérique et à certainement bien d'autres usages émanant de notre tissu associatif.

L'actualité municipale



RECENSEMENT

La collecte démarre le **18 janvier** jusqu'au **17 Février** 2024.

Un des trois recenseurs ci-dessous se rendront à votre domicile pour effectuer ce recensement :

- ✓ par internet, dans ce cas il vous remettra un code qui vous donnera accès à un formulaire à remplir.
- ✓ ou en vous remettant les imprimés à remplir et à signer.

Le recensement est obligatoire, merci de leur réserver le meilleur accueil.

 **Recensement**
de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



Jean-Pierre Lehmann



Édmonde Sengenes



Christine Mussotte



**France
services**

UNE SOLUTION À VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Vous désirez connaître vos droits, vous rencontrez des difficultés pour répondre à une demande de l'administration, vous souhaitez une assistance numérique pour pouvoir communiquer avec l'administration ou des organismes : il existe sur votre commune un lieu où l'on pourra vous accompagner et renseigner gratuitement : « France Services ».

France services est un accès privilégié aux services de l'Etat ou partenaires de l'Etat.

Des exemples concrets d'accompagnements proposés :

- ✓ je déclare mes revenus
- ✓ j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- ✓ je demande une aide (allocation logement, RSA)
- ✓ je cherche un emploi
- ✓ je cherche à rembourser mes soins
- ✓ je prépare ma retraite
- ✓ je fais face à un litige ou un conflit
- ✓ j'attends un enfant.

N'hésitez pas à venir rencontrer votre conseillère Madame Sylvie BECASSEAU qui vous répondra et vous assistera dans l'ensemble de vos démarches :

- ✓ au Bureau de Poste de Laplume, 2 boulevard du Couchant tous les mardis et vendredis de 13h30 à 16h30.
- ✓ par téléphone au 06 14 26 04 00
- ✓ par mail la-plume@france-services.gouv.fr



France services

Une aide pour vos démarches administratives



L'actualité municipale

AU CENTRE DE LOISIRS DE LAPLUME



40 à 60 enfants sont accueillis tous les **mercredis** et durant les vacances scolaires. Des projets en lien avec l'école et l'accueil périscolaire sont également menés.

Un programme riche est proposé aux enfants de 3 à 12 ans cette année :

- ✓ Les **mercredis**, le thème d'animation est : « Les monstres supers vilains gigantesques et minuscules ».
- ✓ Pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs se transforme en « agence d'agents secrets » où les enfants deviennent des espions
- ✓ Vacances d'Automne : « Panique au cirque »
- ✓ Vacances de fin d'année : « Enquête au musée »

- ✓ Vacances d'Hiver : « Indy a disparu »
- ✓ Vacances de Printemps : « Alerte au savant fou »

Des projets avec l'école et les associations du village sont également menés.

Information importante :

Afin de faciliter la gestion administrative pour les parents, la mairie met en place le prélèvement automatique et accepte les chèques CESU (Chèque Emploi Service Universel).

Les réservations et annulations sont à enregistrer sur le Portail Familles 8 jours avant. Les inscriptions de dernière minute pénalisent fortement l'organisation de l'encadrement et de la restauration. Pour une première inscription au portail famille, le code d'accès est à demander par mail : alsh@laplume.fr

Horaires d'ouverture aux parents :

- ✓ 7h30 à 9h30 pour les arrivées du matin
- ✓ 11h45 à 12h15 pour les départs et arrivées au repas + après-midi
- ✓ 13h00 à 14h00 pour les départs et arrivées de l'après-midi
- ✓ 16h30 à 18h30 pour les départs de fin d'après-midi

En raison du plan « Alerte attentat », le portail d'accès au centre de loisirs est fermé en dehors de ces créneaux horaires. Nous remercions les parents de leur compréhension.

BAFA, BNSSA, BAFD

17 30 ans

150 à 400 €€€*

pour vous aider pour votre brevet

BAFA • BNSSA • BAFD

+ d'infos sur :
JEUNES.NOUVELLE-AQUITAINE.FR

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

*SOUS CONDITION DE RESSOURCES

Encourageons aujourd'hui, réussissons demain

CHANTIER CITOYEN

C'est avec beaucoup de plaisir que la Mairie de Laplume a organisé le 3ème chantier citoyen de l'année. Fort de son succès, ce dernier chantier citoyen de l'année a attiré nos jeunes en nombre.

Vue les mauvaises conditions climatiques il a été accés sur le détapissage de la salle du conseil qui mérite bien un petit lifting ...

Nos huit jeunes pennaviens ont pu profiter de leurs après-midis pour faire diverses activités karting, bowling, waligator etc...

Le prochain chantier est programmé pendant les vacances d'avril 2024. A vos agendas !



L'actualité municipale



Jessica

Christine

Nelly

Isabelle

RÉORGANISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Christine CROTTI

- ✓ Rédacteur principal
- ✓ Fera valoir ses droits à la retraite au 1er avril 2024

Nelly PIOFFET

- ✓ Urbanisme
- ✓ Gestion du personnel administratif et technique
- ✓ État civil
- ✓ Elections

Jessica HÉNIN-BARTHEROTE

- ✓ Budget et comptabilité
- ✓ Marchés publics
- ✓ Suivi des réunions du conseil municipal

Isabelle MÉDAT

- ✓ Accueil du public
- ✓ Gestion des cimetières
- ✓ Gestion du personnel animateurs du centre de loisirs
- ✓ Associations



INCIVILITÉS

Le Lavoir de Labat a encore été l'objet de dégradations stupides. Nous condamnons ces actes inadmissibles qui détruisent le bien public et mettent à mal le travail des bénévoles de l'Association Conservation du Patrimoine de Laplume qui œuvrent pour préserver notre patrimoine touristique et culturel.

RESPECTEZ LES LIEUX et LEUR TRAVAIL.

Devant les répétitions successives de ces dégradations une plainte va être déposée à la Gendarmerie.

LE COVOITURAGE

Un petit rappel sur l'application KAROS mise en place par l'agglomération d'Agen :

1. Télécharger sur son téléphone KAROS (karos.fr)
2. Préciser son statut : conducteur, passager
3. Définir son trajet domicile-travail

L'application propose des offres ; il ne reste plus qu'à les sélectionner ; vous pouvez être mis en relation directe par message avec votre passager ou le conducteur. Le conducteur est rémunéré 2€ par trajet.

Coût pour le passager :

- ✓ 1,30 € pour un trajet sur Agen et 1ère couronne
- ✓ 0,50 € pour un trajet arrivant ou interne à la 2ème couronne

INSERION PROFESSIONNELLE)))

UNE AIDE au PERMIS B

LA RÉGION VOUS CONDUIT

DIPLOME - SUJET EN MISSION LOCALE - EN SERVICE CIVIQUE

A

aidepermisdeconduire.fr

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Encourageons aujourd'hui. Réussissons demain.

DU COTÉ DE L'ÉCOLE

Les enfants du RPI Laplume-Lamontjoie ont retrouvé le chemin de l'école ce 4 septembre dans la bonne humeur. Lors de la rentrée, Mme Guignon la directrice a présenté l'équipe pédagogique et la répartition des classes :

A Laplume :

- ✓ Petite-section - Mme Mériaux /M. Vaubois, 23 élèves.
- ✓ Moyenne et Grande section - Mme André, 23 élèves.
- ✓ CP - Mme Guignon/ Mme Ricard, 21 élèves.
- ✓ CE1-CE2 - Mme Ducroux /Mme Ricard, 21 élèves.

A Lamontjoie :

- ✓ CE2-CM1 - Mme Grenier, 19 élèves.
- ✓ CM1-CM2 - Mr Pasqueron (directeur de l'école de Lamontjoie), 20 élèves.



Des travaux ont été réalisés durant l'été par le SIVOS (syndicat qui gère le RPI) et notamment la réfection des toilettes ainsi que le changement des voiles d'ombrage dans la cour, à l'école maternelle. A l'école élémentaire, ce sont les panneaux de basket qui ont été changés ainsi que certaines menuiseries.

Une équipe de 10 agents (cantinières, agents d'animation, agents techniques et ATSEM) assure l'accueil, la surveillance des enfants et veille à la bonne organisation des temps périscolaires.

Estelle Guingnier en est la responsable et Delphine Locusse gère le secrétariat et la comptabilité.

Nous remercions les enfants de l'école qui ont participé à la cérémonie du 11 Novembre, présents dans le défilé, ils ont ensuite chanté la Marseillaise à la mémoire des soldats morts pour la France, sous la direction de leurs professeurs des écoles : Mmes Guignon et Ducroux.

Actualités de l'école

L'équipe enseignante a concocté un programme riche en projets pour cette fin d'année ! Certains seront communs à tout le RPI, menés conjointement ou non avec le personnel de l'ALSH de Laplume. Découvrons le déroulé de la période :

Le 5 décembre, le RPI Laplume-Lamontjoie organise son cross (classes de MS-GS au CM2) sur le site de Perrin ! Les sportifs en herbe seront aussi encadrés par l'équipe de l'ALSH qui est associée à la manifestation et prêtera main forte à l'organisation.

Depuis la rentrée des vacances d'automne, les élèves de la classe de CP découvrent la Russie au travers de contes, de chants et d'éléments culturels liés à Noël. Le 14 décembre, ils inviteront leurs parents à une soirée "Noël russe" durant laquelle ils présenteront des chants, des exposés et une dégustation de "plumes de coq" (biscuits traditionnels russes).

Les classes de maternelle quant à elles ont entamé depuis le début de l'année un voyage autour du monde. Elles ont commencé par l'Asie : la déco du couloir vaut vraiment le coup d'œil, c'est splendide !

La classe de CE1-CE2 va vivre une animation dans les locaux de la bibliothèque et la salle des aînés le mardi 21 novembre afin de redécouvrir ces lieux. Elle sera réalisée en partenariat avec l'ALSH de Laplume. Les élèves vont participer à 4 ateliers dont un escape-game dans la bibliothèque. Les énigmes seront cachées dans des livres, il faudra les résoudre pour en sortir ! Les ouvrages choisis ont pour thème l'art et la classe repartira à l'école avec 4 ouvrages pour poursuivre le projet.



L'actualité municipale

DÉFI SPORT PENNAVIEN DU 9 SEPTEMBRE

Pour ce 15^{ième} défi sport tout était réuni pour passer une bonne journée sportive. Malgré un soleil de plomb, les randonneurs ont ouvert "la marche". La "gymnastique volontaire" a proposé un échauffement avant cette promenade matinale et des étirements à l'arrivée, le tout animé par Thierry. Nos plus jeunes ont pu participer à des jeux et des séances de maquillage. Le célèbre tir à la corde nous a ouvert les estomacs pour des grillades préparées par les chasseurs. La country nous a levés de table avec démonstration et initiation. Les pompiers ont eu la très bonne idée de faire des jeux d'eau. La pétanque et le tennis ont diverti tout le monde. L'incontournable course des enfants, la remise des récompenses et le goûter ont clôturé cette chaude journée. Sportez-vous bien et à l'année prochaine.



LES BALADES PENNAVIENNES

de l'été 2023 se sont voulues gourmandes et en nocturne. Les vacanciers et promeneurs locaux ont répondu nombreux pour ces rendez-vous estivaux tous les mercredis matin de juillet et août. Les balades matinales ont amené les randonneurs sur les chemins des lavoirs et autour du bourg. Chaque balade se terminait par une dégustation gourmande de produits locaux exclusivement de Laplume : les délicieux pâtés fins de la Ferme du Cabier, les melons de Colette Bonnet, l'huile tournesol et colza de Vincent Casonato et le miel de Mr Pipino. Tous ces produits ont été bien appréciés et nous remercions vivement nos producteurs. Une famille de Laplume nous a amené un stock de faïences de Laplume et du Sud Ouest que nous avons exposé dans notre vitrine au local. Ce fut une matinée très sympathique et empreinte d'histoire locale.



La nouveauté fut également les deux balades nocturnes des 26 juillet et 23 août qui ont rassemblé des groupes jusqu'à 50 personnes. De 20h30 à 22h, les membres de l'équipe de Laplume Animation sous la houlette de Martine Robin ont organisé des déambulations nocturnes dans le village : visite de jardin privé, cabane dans les arbres, église Saint Barthélémy, lavoirs, remparts avec déambulation médiévale et toujours en clôture un moment de convivialité avec la dégustation de produits de nos producteurs. Ce fut un beau succès. Alors, à l'année prochaine !!!

L'actualité municipale

LA FÊTE DU VILLAGE

Les 18, 19 et 20 août, nous célébrons la fête du village. Les festivités ont débuté le vendredi soir par une soirée bodega au pied des remparts, orchestrée par les jeunes de l'association l'Amicale Laïque qui, pour une première, a connu un franc succès. Le feu d'artifice, annulé en juillet, a cette fois pu émerveiller le nombreux public et le DJ Alex Lérés Système a assuré l'animation.

Le samedi : pétanque, marché gourmand et soirée dansante ont pris le relais. Et le dimanche, le vide grenier a ravi chineurs, curieux et promeneurs venus nombreux en cette matinée, déambulant dans les rues du centre-bourg. Le soleil de plomb de l'après-midi a quelque peu découragé les



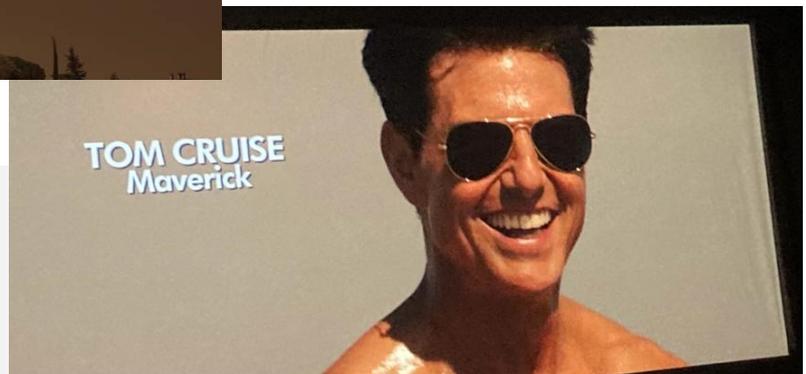
flâneurs qui pour certains ont trouvé réconfort à l'ombre des platanes du château d'eau. Agneaux et jambons grillés avaient déjà repu les convives du midi.

Nous remercions l'association du Foyer Rural pour l'organisation et l'ensemble des bénévoles des différentes associations qui s'investissent, chaque année, et font de cet événement majeur de la vie de notre village, une réussite.



CINÉMA EN PLEIN AIR

La séance Ciné Plein Air du 2 septembre a attiré un nombreux public bien que déplacée dans la salle des sports à cause du mauvais temps. Rendez-vous pris pour 2024 !



Du côté des associations communales



L'AMICALE LAÏQUE

Bientôt 1 an que l'Amicale Laïque a repris son activité avec son nouvel objectif : faire découvrir aux jeunes adhérents les associations locales, participer aux diverses manifestations associatives et festives, organiser un/des événements...

L'année a été riche de propositions ! et nous en remercions les associations locales, les pompiers et la Mairie qui nous ont sollicités ; Les Jeunes de l'ALL s'en sont donné à « cœur joie » avec un sentiment de satisfaction et d'utilité !

@AMICALELAIQUEDELAPLUME

L'heure est donc au bilan, l'Assemblée Générale aura lieu le samedi 16 décembre à 16H45. Tout jeune curieux et intéressé est le bienvenu !

Infos contact : Magali MUSSOTTE - 06 79 72 86 52 @ : amicale.laique.laplume@gmail.com et Instagram

Du côté des associations communales



Les cours de la **Gym Volontaire** ont repris depuis le 12 septembre à 19h30, à la petite salle des sports sur le site de Perrin.

Les cours sont accessibles à tous les adultes et permettent à chacun de découvrir quelquefois des muscles oubliés... Tout cela se déroule dans la bonne humeur sous la houlette du toujours dynamique et un brin taquin Thierry.

Les nouveaux seront toujours les bienvenus et un cours d'essai sera proposé.

Pour tous renseignements et pré-inscriptions merci de nous contacter, dès à présent : mail : gvlaplume@laposte.net ou Alexandra JANNETAUD : 06 80 02 82 08

ES BRUILHOIS

Depuis 2 saisons, l'Entente Sportive du Bruilhois Basket (implantée depuis 1986 sur les communes d'Aubiac, Laplume, Roquefort et Estillac) est devenue le premier club en terme du nombre de licenciés basket sur le territoire Agenais.

En effet, la saison dernière ce sont plus de 260 licenciés qui ont partagé la même passion dans ce club rural.

L'ESB grâce à ses deux salariés à temps plein et une douzaine d'éducateurs diplômés, accueille vos enfants au travers de ses 16 équipes de filles et garçons et son école de Basket (U7 : 2017/2018).

Cette saison s'annonce encore plus prometteuse : nous avons déjà battu notre nombre de licenciés. De plus, nous avons réussi à inscrire en championnat au moins une équipe dans toutes les catégories jeunes, et pour notre plus grande fierté, autant en filière masculine, qu'en filière féminine.

Ainsi, si vous souhaitez pratiquer le basket en compétition pour vous challenger ou en loisir pour vous amuser, n'hésitez pas à prendre contact avec le club par mail (bruilhoisbasket@gmail.com) ou par téléphone au 06 08 12 02 00.



LE MOT DU PRÉSIDENT DE GÉNÉRATION MOUVEMENT

Génération mouvements : tout va bien !

En ce chaud mois d'octobre, le club de l'Automne ensoleillé n'a jamais aussi bien porté son nom.

Les nouvelles du club présentées par le bureau sont bonnes. Le club a fonctionné tout l'été, le jeudi, dans la salle confortable et bien climatisée.

Le président Guy Lefèvre ne s'inquiète pas pour les effectifs qui ont augmenté après la période Covid. Une bonne ambiance règne et tout le monde a le tonus nécessaire pour tenter de gagner les lots pendant le traditionnel loto. Après le loto, des petits groupes de belote se forment, histoire de ne pas perdre la main et de se détendre. Le

moment très prisé est celui du goûter. Gourmandise et échanges de nouvelles vont bon train. Santé et projets sont à l'ordre du jour.

Le président et son bureau reparlent des voyages qui se font quand c'est possible avec le club d'Estillac. Mais malgré la nouvelle appellation « Génération mouvement » tout le monde n'est pas apte à voyager. Le club est ouvert à tous les âges, rappelle Guy Lefèvre. Faute de sortie cette année, l'accent est mis sur les repas semestriels pour les anniversaires. Le deuxième se passera en octobre.

En début décembre, aura lieu l'assemblée générale et le club espère bien y voir venir et revenir les anciens comme les nouveaux retraités ou autres afin de partager des moments intergénérationnels sympathiques.

Du côté des associations communales

LA BOULE LÉGÈRE

Le concours "Challenge Sud-Ouest Montage" ayant débuté le jeudi 8 Juin s'est clôturé le samedi 7 octobre : chez les enfants Théo ORTÉGA , chez les dames Isabelle GOMEZ et chez les messieurs Pierre CHESNAIS, ont terminé premiers au classement.

A partir de fin janvier et jusqu'à fin mars, au boulodrome de Sainte-Livrade, plusieurs équipes ont participé aux préqualifications.

Comme chaque année la Boule Légère a organisé les diverses activités habituelles dès le mois de Mai : trois Concours officiels en mai, juillet et août, Coupe interne du club en juin remportée par la doublette : Pierre CHESNAIS / Sylvette SPINARDI, Concours Challenge Sud-ouest Montage. Nos traditionnelles grillades et sardinade (voir photo ci-dessus) ont eu autant de succès. De plus le club était présent à divers concours tels que les C.D.C. (Concours des Clubs), concours du Challenge de l'amitié animé par SÉRIGNAC.

Changement de jour pour l'entraînement de l'école de pétanque depuis le 22 Septembre. Dorénavant, il aura lieu le Vendredi de 18 h à 19 h 30. Pour découvrir le jeu de pétanque, 2 séances gratuites sont proposées avant inscription. Pas d'entraînement pendant les vacances scolaires. Pour tout renseignement, s'adresser à l'éducateur Michel Remazeilles ou au président Francis GOMEZ.

Nous vous invitons à participer à l'assemblée générale qui se déroulera le dimanche matin 3 décembre 2023, salle des Aînés Ruraux.



LA PLUME DU POÈTE

La troupe de théâtre de Laplume est en résidence à ... Estillac. Privée comme tous du Foyer rural et de sa scène, la troupe est hébergée temporairement, durant la période des travaux, par la municipalité estillacaise. Ainsi, les 11 comédiens répètent le prochain spectacle « Du sang dans le potage » sous la direction de Lydie Bouvelle, metteur en scène. Une pièce policière et humoristique écrite par Georges Contamin. Elle raconte la vie dans un maison de retraite où le temps s'étire en longueur. Sa morne tranquillité va être troublée par une série de meurtres mystérieux que deux enquêteurs vont tâcher d'élucider. Saurez-vous trouver le coupable ?

La pièce sera jouée dans la salle des fêtes d'Estillac les 8,9 et 10 février 2024. Nous espérons que le public pennavien se déplacera, comme d'habitude, en nombre. Renseignements : 06 70 00 90 44.



LES AGASSATS

Les festivités : Le 5 novembre 2022 nous avons organisé le repas des chasseurs dans la salle du Foyer Rural qui comme d'habitude fut pleine et le 24 juin 2023 la météo nous a permis d'organiser une magnifique soirée de la Saint Jean avec repas, orchestre, vieille voiture et feu de la Saint Jean sur le site de Perrin (photo). Pour le marché de Noël, le 16 décembre 2023 nous serons présents pour vous proposer nos conserves de pâté, chevreuil et sanglier.

La saison de chasse, nous avons prélevé les 25 chevreuils conformément à la législation, ainsi que 13 sangliers. En ce qui concerne les nuisibles, nouvellement baptisés ESOD par la législation (Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts) nous avons piégé et prélevé, 80 ragondins, 30 corneilles et 230 pigeons.

Du côté des associations communales

LE MIROIR DE SOIE

Un cours de Qi Gong accessible à tous s'est ouvert à Laplume.

Le cours est animé par Patricia Frugier, enseignante à l'association « Le Miroir de Soie » depuis septembre 2013.

Vous pouvez venir essayer cette discipline chinoise qui harmonise le corps et l'esprit, à la salle polyvalente, le jeudi de 17h30 à 18h30.

Le Qi Gong est une pratique énergétique liée à la médecine traditionnelle chinoise visant à préserver la santé.

Il utilise des mouvements, des postures statiques, des exercices de respiration, des automassages, des sons.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 06 99 07 44 71 ou envoyer un message à lemiroirdesoie@gmail.com.



L'APE de Laplume organise des manifestations pour récolter des fonds pour les écoles et divertir les enfants.

Nous serons présents au marché de Noël avec un stand de crêpes et gaufres le 16 décembre. Notre loto aura lieu cette année à Lamontjoie en début d'année 2024. Tous les parents d'élèves souhaitant nous aider même ponctuellement sont les bienvenus.

Émilie Ortega: Présidente, Françoise Fournier: Secrétaire, Alexandra Delagrangé: Trésorière.

ASSOCIATION LOISIRS AMITIÉ

Notre association accueillerait avec grand plaisir de nouveaux adeptes des loisirs afin de conserver une ouverture d'esprit bénéfique.

Se motiver, bouger, se rencontrer, partager, se soucier de sa santé physique et mentale : voilà de bonnes raisons de nous rejoindre. Quatre nouveaux adhérents depuis la reprise de septembre.

Nos activités :

- ✓ Rando : le jeudi après-midi ... et le lundi (rando douce)
- ✓ Vélo : le mardi
- ✓ Scrabble : le mardi après-midi
- ✓ Café des jardiniers : 1er lundi du mois



Possibilité de venir découvrir ces moments conviviaux.

Renseignements : Josiane Dubéros 06 63 64 33 31

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE, MAROC, TUNISIE



Dates à retenir en 2024

- 6 janvier à 15h : Galette des rois salle des aînés (Tombola - cadeaux aux veuves)
- 19 mars à 17h : Monument aux morts à Laplume (11h Monument aux morts Agen)
- 24 mars à 12h : Repas au restaurant de Laplume
- 21 septembre à 12h : Grillade au foyer rural
- 24 novembre à 11h : Assemblée générale suivie d'un repas

Agenda



Vendredi 8 décembre à 19h30

FÊTE DES LUMIÈRES

Illumination du sapin de Noël place du château d'eau puis distribution de friandises aux enfants et chocolat chaud pour tout le monde salle des Aînés dans la grande rue.

Nous invitons les Pennaviens à mettre une bougie au bord de leur fenêtre.



Vendredi 8 et samedi 9 décembre

NOËL DE NOS AÎNÉS

Distribution des colis de Noël par l'équipe du CCAS de la Mairie, aux pennaviens de 80 ans et plus.



Samedi 16 décembre de 10h à 18h

MARCHÉ DE NOËL

Place du château d'eau, une vingtaine d'exposants, des gourmandises et pâtisseries, la tartiflette de notre restaurateur, des huitres, des pâtés

de gibier, des vins et boissons, des œufs bio, du miel, des fleurs, des produits régionaux et divers articles de décoration et idées de cadeaux vous attendent.

Restauration sur place, apéritif offert par la Mairie.

Visite du Père Noël de 11h à 12h et de 15h à 17h.



Dimanche 14 janvier à 17h30

VŒUX DU MAIRE

Présentation des vœux de Madame le Maire suivi d'un apéritif dans la salle polyvalente (Site de Perrin).



Samedi 3 février

FÊTE DE LA SAINTE BARBE

des pompiers de Laplume

Etat civil

Mariages

Jordane COCHEREAU & Floriane ZOLDAN	19/05/2023
Béatrice STEFANI & Christine FLEURY	10/06/2023
Denis DUCOM & Lilliane PANTEIX	12/08/2023
Jacques WIET & Béatrice VERSAUD	30/09/2023

Naissance

Swan GOSSELIN	03/01/2023
Ava MADIÉ	16/01/2023
Maé BENOIST	25/01/2023
Mya RODRIGUES	18/03/2023
Hélia DELAGRANGE	31/03/2023
Hamza MAHMOUDY	12/04/2023
Derek GUERRA	19/06/2023
Raphaël DINIS	17/08/2023
Ambre GAGNEVIN	30/09/2023

Décès

Georges DUPRAT	28/12/2022
Jean Louis MUSSOTTE	06/01/2023
Noëlie BARTHEROTE née GUIET	11/01/2023
Annie VESTRAETE née LAPEYRONIE	23/01/2023
Patrice LASSERRE	20/02/2023
Arthur PEAFRINI	07/03/2023
Anne TELLIER née SOURGENS	07/04/2023
Simonne MARCHAND née BOTRAS	18/04/2023
Carmen SAHUC née DELSOL	25/04/2023
Jean Paul BLAVIGNAC	04/06/2023
Roger MOUNAL	13/11/2023



Laplume

MARCHÉ DE NOËL GOURMAND

10 -18 h

samedi 16 décembre
place du marcadieu

- . Créations Artisanales
- Produits locaux
- . Idées cadeaux

restauration sur place

Apéritif offert par la mairie à 12h

En présence du père Noël

